

# L'Info-Dinois

Mensuel d'informations municipales

Vol. 8 | No. 2 | Février 2019



S'UNIR POUR GRANDIR

## Sainte-Hénédine

JOURNÉE  
FAMILIALE  
FÊTE DES  
NEIGES

SAMEDI 2 MARS

13 h à 16 h au Chalet des loisirs

(147, rue Principale)

Grignotines et rafraîchissements en vente sur place

### AU PROGRAMME :

- Chasse aux trésors : départ à 14 h
- Disco sur glace et patinage libre
- Glissades
- Jeu de poches géant
- Sentier de raquettes
- Tire sur neige
- Surprises!

APPORTEZ VOS  
TRAÎNEAUX,  
PATINS ET  
RAQUETTES!



### COLLECTE DE SANG D'HÉMA-QUÉBEC

Nous aurons une nouvelle collecte de sang d'Héma-Québec le **jeudi 28 mars 2019, de 14 h à 20 h**, à la salle municipale de Ste-Hénédine. Nous vous encourageons à venir en grand nombre faire un don de sang et de vie!



Le 140e Groupe Scout vous invite à son BINGO au profit des rénovations de leur local.

Quand: dimanche 17 mars 2019

Où: Centre récréatif de Saint-Henri  
de 13h à 16h

Jeux loufoques et animation pour les enfants de 4 ans et +



Pour informations: Mme Chantal Guillemette  
418-882-3728

### MESSE ET BRUNCH À L'ÉRABLE



LE DIMANCHE 24 FÉVRIER 2019

9 h

Messe des sucriers

9 h 30

Brunch à l'érable et tire sur neige, à la salle municipale

Pour billets et informations : M<sup>me</sup> Odette L'Heureux 418 935-3534

### Municipalité Ste-Hénédine

111, rue Principale, Ste-Hénédine, QC G0S 2R0 | Tél. : 418 935-7125 | Téléc. : 418 935-3113 | info@ste-henedine.com | [www.ste-henedine.com](http://www.ste-henedine.com)  
Heures d'ouverture du bureau municipal : lundi au vendredi 9 h à 12 h – 13 h à 16 h sauf les vendredis de juillet et août fermé

### Commission des loisirs

147, rue Principale, Ste-Hénédine, QC G0S 2R0 | loisirs-sthe@hotmail.com | 418 935-7125 (bureau) ou 418 935-7108 (chalet)  
Pour connaître les activités de loisirs consultez le [www.ste-henedine.com](http://www.ste-henedine.com) sous l'item Info-citoyen programme des loisirs

## RÉSUMÉ DE LA SÉANCE DU CONSEIL DU 3 JANVIER 2019

- Nouvelle résolution demande d'aide financière à Sécurité civile pour plan d'urgence
- Demande délai dépôt politique familiale et aînés par gestionnaire
- Autorisation achat d'enseignes de sécurité sur la circulation en milieu agricole
- Autorisation et signature programme de santé 2018
- Adoption premier projet modifiant le règlement sur la superficie des bâtiments secondaires et date de consultation publique
- Autorisation de participer à une activité de la fondation Crépuscule
- Autorisation démarche service de la petite enfance
- Suivi dossier PPA-CE (programme de voirie locale)
- Adoption politique salariale 2019
- Adoption politique harcèlement
- Avis de motion et dépôt du règlement modifiant le règlement sur l'utilisation de l'eau potable pour interdire en tout temps l'arrosage des terrains gazonnés avec l'eau de l'aqueduc



## AVIS PUBLIC : RÈGLEMENT SUR L'ARROSAGE DES TERRAINS GAZONNÉS

Le conseil municipal a adopté lors de la séance ordinaire du 4 février 2019, le règlement numéro 414-19.

L'objet de ce règlement est d'interdire l'arrosage des terrains gazonnés existant avec l'eau de l'aqueduc municipal.

Les intéressés peuvent consulter ledit règlement en se présentant au bureau municipal au 111 rue Principale à Sainte-Hénédine aux heures habituelles de bureau.



Donné à Sainte-Hénédine ce 7<sup>e</sup> jour de février deux mille dix-neuf.

## AVIS PUBLIC : RÔLE DE PERCEPTION DES TAXES 2019

Le rôle de perception 2019 a été déposé à mon bureau et la révision est complétée.

Tout propriétaire de biens fonds imposables de la municipalité de la Paroisse de Sainte-Hénédine recevra son compte de taxes daté du 16 février 2019 au cours des prochains jours.

À compter de cette date, vous avez jusqu'au 13 mars 2019 pour acquitter votre compte au complet, s'il est inférieur à 300 \$, ou pour acquitter seulement le premier (1<sup>er</sup>) versement, si le total du compte est supérieur à 300 \$, en vertu de la loi sur la fiscalité municipale.

Pour le deuxième (2<sup>e</sup>) versement, vous devez l'acquitter avant le 13 juin 2019 et le troisième (3<sup>e</sup>) avant le 13 septembre 2019.

Tout compte « passé dû » portera intérêt au taux de 5 %/année et pénalité de 5 %/année tel que décrété par le conseil municipal.

Vous pouvez payer vos taxes au bureau municipal ou par la poste au 111, rue Principale, Sainte-Hénédine – Québec, G0S 2R0 ou par ACCÈS-D, municipalité de Ste-Hénédine – taxes (QC).

Donné à Sainte-Hénédine ce 15<sup>e</sup> jour du mois de février deux mille dix-neuf.

## AVIS PUBLIC : OUVERTURE D'UNE NOUVELLE RUE

Le conseil municipal a adopté lors de la séance ordinaire du 4 février 2019, le règlement numéro 415-19.

L'objet de ce règlement est de permettre l'ouverture d'une nouvelle rue.

Les intéressés peuvent consulter ledit règlement en se présentant au bureau municipal au 111 rue Principale à Sainte-Hénédine aux heures habituelles de bureau.

Donné à Sainte-Hénédine ce 7<sup>e</sup> jour de février deux mille dix-neuf.

## AVIS PUBLIC : RÉFÉRENDUM POUR SECOND PROJET MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE 328-08

Aux personnes intéressées ayant le droit de signer une demande de participation à un référendum pour le second projet adopté le 4 février 2019 modifiant le règlement de zonage 328-08;

### 1. Consultation publique et adoption second projet

À la suite de l'assemblée publique de consultation tenue le 29 janvier 2019, le conseil a adopté le second projet modifiant le règlement de zonage 328-08 sans modification.

### 2. Dispositions relatives à une demande de participation à un référendum

Ce second projet contient des dispositions qui peuvent faire l'objet d'une demande de la part des personnes intéressées afin que le règlement qui la contient soit soumis à leur approbation conformément à la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités.

Une demande relative à cette modification du règlement de zonage concernant la superficie des bâtiments secondaires, aux usages résidentiels par rapport à la dimension du terrain, du nombre de bâtiment secondaire et d'une superficie totale maximale dans les zones RA, RB, mixte (M) et villégiature (VIL) peut provenir des zones RA-1 à RA-9, RB-1 à RB-3, M-1 à M-10, VIL-1 à VIL-2 et des zones contiguës à ces derniers.

(voir plan de zonage disponible sur le web ou au bureau municipal au 111 rue Principale)

### 3. Condition de validité d'une demande

Pour être valide, toute demande doit :

être reçue au bureau municipal de Sainte-Hénédiène au 111, rue Principale au plus tard le 4<sup>e</sup> jour du mois de mars 2019 à 19 h  
être signée par au moins 12 personnes intéressées de la zone d'où elle provient si le nombre de personnes intéressées dans la zone excède 21 ou par au moins la majorité d'entre elles si le nombre de personnes intéressées dans la zone n'excède pas 21.

### 4. Personnes intéressées

4.1 Est une personne intéressée toute personne qui n'est frappée d'aucune incapacité de voter et qui remplit les conditions suivantes le 4 février 2019.

être majeure, de citoyenneté canadienne et ne pas être en curatelle;

être domiciliée, propriétaire d'un immeuble ou occupant d'un lieu d'affaires du territoire;

4.2 Condition supplémentaire aux copropriétaires indivis d'un immeuble et aux occupants d'un lieu d'affaires : être désigné, au moyen d'une procuration signée par la majorité des copropriétaires ou cooccupants, comme celui qui a le droit de signer la demande en leur nom.

4.3 Condition d'exercice du droit de signer une demande par une personne morale : toute personne morale doit désigner parmi ses membres, administrateurs et employés, par résolution, une personne qui, le 4 février 2019, est majeure et de citoyenneté canadienne et qui n'est pas en curatelle.

### 5. Absence de demande

Toutes les dispositions du second projet qui n'ont pas à faire l'objet de demande valide pourront être incluses dans un règlement qui n'aura pas à être approuvé par les personnes habiles à voter.

### 6. Consultation de projet

Le second projet de règlement peut être consulté au bureau municipal au 111, rue Principale du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h à 16 h.

Donné à Sainte-Hénédiène ce 11<sup>e</sup> jour du mois de février deux mille dix-neuf.

**Place aux ados**  
**Février/ Mars 2019**

**Place aux ados sera**  
**maintenant le vendredi soir de**  
**18h à 21h !**

**1<sup>er</sup> février**  
Patinage et hockey

**8 février**  
Police Voleur

**15 février**  
Inscription à la sortie

**22 février**  
Canisse bottée

**1<sup>er</sup> mars**  
Patinage et hockey

**8 mars**  
Atelier science

**9 mars**  
Sortie au Bunker

**15 mars**  
La forteresse

**22 mars**  
Glissade

**29 mars**  
Fabrication de  
bracelets

## MOT DU MAIRE

Citoyennes, citoyens de Ste-Hénédine,

Est-ce que je dois éviter de vous parler de la neige qui ne cesse de tomber? Allons-y avec des évènements plus rapprochés du printemps et de l'été.

Tous les foyers de la Nouvelle-Beauce ont reçu à l'automne un guide pratique de réduction des déchets à la maison. La distribution de ce guide était pour amorcer une révolution verte vers le Zéro déchet. Dernièrement les municipalités acceptaient de former un groupe de réalisation d'un nettoyage du printemps sous la gouverne de la MRC. Lors de la réunion du conseil de février, les élus ont mandaté le conseiller Clermont Maranda pour faire partie de ce groupe. L'initiative répond aux souhaits de la population de Sainte-Hénédine lors de la consultation publique pour notre démarche de planification stratégique. Nous vous informerons par la suite de la date et de la teneur de l'évènement.



Pour ce qui est de l'avancement de notre politique familiale et des aînés, la MRC se chargera de la conception graphique du document final en partenariat avec les 8 municipalités participantes. Le document sera composé d'une page couverture identifiant la municipalité, les pages suivantes contiendront la mission et les valeurs, certaines définitions, les principes directeurs, une mise en contexte, une présentation du comité local, le déroulement et la mise en œuvre de la politique et du plan d'actions, le portrait de la municipalité, les axes d'intervention, le plan d'action et les remerciements. Par la suite, la politique sera présentée au comité local et au conseil. Le lancement de la politique pourra être fait au printemps lors d'une activité municipale ou des loisirs.

Je remercie la Commission des loisirs pour le succès de la soirée Bingo. Une partie des profits sera réservée pour la mise à niveau du terrain de balle. Les plans et devis sont maintenant réalisés et seront présentés pour consultation aux utilisateurs du terrain et aux responsables de baseball Québec de la Nouvelle Beauce.

Pour terminer, une petite réflexion : *Être heureux, ce n'est pas tout avoir, c'est n'avoir besoin de rien d'autre...*

*Michel Duval, maire*

## DES NOUVELLES DE NOTRE ÉCOLE

Du 3 au 9 février se tenait la semaine des enseignants. Par différentes attentions, les parents élus au conseil d'établissement ont témoigné leur gratitude au personnel enseignant. En effet, une petite gâterie a été offerte pour chaque journée de cette semaine toute spéciale pour nos professeurs (biscuits, muffins, petits gâteaux et ballons). Les élèves et les parents ont également manifesté leur reconnaissance aux enseignants. Il est important pour nous de souligner leur travail exceptionnel et leur implication auprès de nos enfants.

Notre école peut compter sur huit titulaires et trois spécialistes pour l'anglais, la musique et l'éducation physique. Cette belle équipe est complétée par une directrice et une secrétaire à temps partiel, un concierge, six personnes au service de garde, deux à la Passe-Partout et finalement, cinq autres personnes qui offrent des services spécialisés. Sachez que vous êtes grandement appréciés par toute la communauté.

*Audrey Quirion, Association pour les étudiants de Sainte-Hénédine inc.*

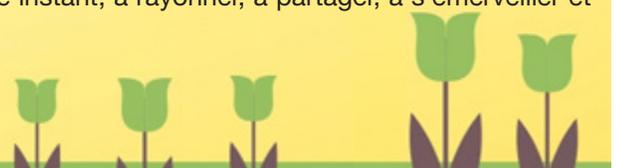
## MESSAGE DE L'ÉQUIPE D'ANIMATION LOCALE

### RÊVER AU PRINTEMPS!

Sous peu, après les tempêtes de neige, dans quelques semaines, nous verrons des crocus nous dire que l'hiver s'en est allé. Ce n'est pas demain, mais on peut espérer, car sous la glace et les amoncellements de neige, nos bulbes attendent tranquillement la fonte des neiges pour fleurir et réjouir nos cœurs. Ce n'est pas encore le printemps, mais nous espérons sa venue! L'amour de la vie nous amène à apprécier pleinement chaque instant, à rayonner, à partager, à s'émerveiller et à remercier.

Heureux printemps à tous!

*Votre équipe d'animation locale*



## INSCRIPTION À PASSE-PARTOUT ET À LA MATERNELLE

Nous désirons vous informer qu'il est temps d'inscrire les enfants éligibles à Passe-Partout pour l'année scolaire 2019-2020 (enfants nés entre le 1<sup>er</sup> octobre 2014 et le 30 septembre 2015). Il en va de même pour les enfants éligibles à la maternelle qui ne fréquentent pas Passe-Partout cette année (enfants nés entre le 1<sup>er</sup> octobre 2013 et le 30 septembre 2014).

Pour ce faire, il suffit de vous présenter à l'école, muni du certificat de naissance (grand format) de l'enfant et d'une preuve de résidence dans notre municipalité; veuillez également apporter la carte d'assurance maladie de l'enfant.

Avant de vous rendre à l'école, veuillez téléphoner au 418 386-5541 poste 14500 pour vous assurer de l'ouverture du secrétariat.

L'horaire habituel est le suivant :  
Les lundis, entre 8 h 30 et 11 h 15 et entre 12 h 30 et 15 h 45;  
Les mercredis, entre 8 h 30 et 11 h 15 et entre 12 h 30 et 15 h 45;  
Les vendredis, entre 8 h 30 et 11 h 15.

Veuillez prévoir au moins 15 minutes pour remplir adéquatement tous les formulaires nécessaires. Vous pouvez également téléphoner à l'école ou écrire à l'adresse suivante : [decouverte@csbe.qc.ca](mailto:decouverte@csbe.qc.ca) pour obtenir les formulaires à l'avance et ainsi, les remplir à la maison en toute quiétude.

Nous vous rappelons également qu'en cas de déménagement, il est primordial d'inscrire votre enfant à sa nouvelle école dès que vous avez trouvé votre logement et d'en informer l'école fréquentée actuellement.

La direction



# Baseball

ASSOCIATION DE BASEBALL BEAUCE-NORD  
Offrir aux jeunes de la région d'évoluer  
au baseball dans un cadre sain et dynamique

## INSCRIPTIONS SAISON 2019

CATÉGORIE	ANNÉES NAISSANCE	TARIF
RALLYE CAP	2013-2014-2015	110\$
GRAND CHELEM	2012 et recommandé pour les 2010-2011 n'ayant jamais joué au baseball	110\$
ATOME	2010-2011	200\$
MOUSTIQUE	2008-2009	210\$
PEE-WEE	2006-2007	220\$
BANTAM	2004-2005	230\$

**RABAIS** pour 2<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup> enfant d'une même famille

**RALLYE CAP** : une pratique par semaine  
**GRAND CHELEM** : L'été sera divisé en 3 périodes  
4 semaines à 2 pratiques / 4 semaines à 1 pratique et une partie /  
4 semaines à 2 parties  
**ATOME, MOUSTIQUE, PEE-WEE** : une pratique par semaine,  
20 à 22 parties de saison dans l'été et séries au mois d'août.

**OFFERT AU JEUNES  
DES MUNICIPALITÉS DE :**  
Sainte-Marie | Saint-Lambert-de-Lauzon  
Saint-Elzéar | Saint-Isidore | Scott  
Saint-Bernard | Sainte-Marguerite  
Sainte-Hénédine

**PÉRIODE D'INSCRIPTION SAISON 2019**  
Février et mars

**CAMP D'ENTRAÎNEMENT EN AVRIL**  
Afin de classer les joueurs et former les équipes  
pour la saison 2019

**POUR INFORMATION :** [info@abbn.ca](mailto:info@abbn.ca) | 418 209-9005  
[abbn.ca](http://abbn.ca) |  Association de Baseball Beauce-Nord

# La Foire de l'emploi

2019 • 6<sup>e</sup> édition  
Beauce-Nord

Vendredi  
le 1<sup>er</sup> mars 2019  
de 10 h à 19 h

Centre Caztel, Sainte-Marie

[foireemploibeauford.com](http://foireemploibeauford.com)

Trouvez **PLUS** qu'un travail!



# MENTORAT

D'AFFAIRES Chaudière-Appalaches

Une relation d'accompagnement fondée sur la  
confiance où une personne d'expérience partage son  
expertise bénévolement en entrepreneuriat.

Désirez-vous tenter l'expérience ?  
Contactez M<sup>me</sup> Estelle Nadeau  
[estelle.nadeau@denb.ca](mailto:estelle.nadeau@denb.ca) | 418 386-1608 p.204

## PRÉVENTION INCENDIE : VOTRE CHAUFFAGE D'APPOINT EST-IL DANGEREUX POUR VOUS ?

Chaque année, lors des périodes de grands froids au Québec, les appareils de chauffage d'appoint causent de nombreux incendies, mais aussi plusieurs cas d'intoxication. Que vous ayez opté pour une chaufferette ou un poêle pour venir « en renfort » à votre système de chauffage principal, quelques consignes sont à respecter afin de préserver votre sécurité.



- Maintenez un espace libre de 1 mètre autour de chaque appareil de chauffage.
- Éloignez les matières combustibles (bois, papier, etc.) ou dangereuses (solvants, produits de nettoyage, etc.) des appareils.
- Ne laissez jamais sans surveillance vos appareils de chauffage d'appoint, car ils sont conçus pour fournir temporairement de la chaleur.
- Si vous utilisez une chaufferette électrique, assurez-vous :
  - qu'elle porte le sceau d'un organisme reconnu comme CSA ou ULC ;
  - qu'elle possède un dispositif de sécurité qui l'arrêtera de fonctionner automatiquement si elle bascule ;
  - de la brancher directement dans une prise électrique, sans utiliser de rallonges, car l'appareil consomme beaucoup d'électricité et peut faire surchauffer les multiprises.

Quant aux réchauds au propane ou au butane (de type barbecue ou brûleur de camping), sachez qu'ils ne doivent jamais être utilisés à l'intérieur d'une résidence. En effet, ces appareils produisent une grande quantité de monoxyde de carbone (CO), un gaz inodore et incolore qui peut intoxiquer tous les occupants de la maison et, à forte concentration, entraîner la mort. Gardez en tête que les réchauds doivent donc être utilisés uniquement à l'extérieur.



Si vous avez des questions, communiquez avec votre service de sécurité incendie municipal ou avec le Service régional de prévention incendie de la MRC de La Nouvelle-Beauce aux coordonnées suivantes :

418 387-3444

preventionincendie@nouvellebeauce.com

*Christian Provencher, technicien en prévention incendie MRC de La Nouvelle-Beauce*

## ASTUCES POUR RÉDUIRE SES DÉCHETS... EN S'INITIANT AU COMPOSTAGE !



Vous aimeriez démarrer un projet de compost à la maison ? Ou vous fabriquez déjà le vôtre, mais vous faites face à certains petits problèmes techniques ? Dans un cas comme dans l'autre, nous avons l'atelier qu'il vous faut !



En effet, nous vous invitons à assister à la formation « Le compost, facile facile... » offert par la MRC de La Nouvelle-Beauce. Que vous souhaitiez vous initier aux notions de base du compostage ou parfaire vos méthodes en la matière, une ressource qualifiée (et mordue de compost!) saura répondre à vos interrogations sur le sujet.

Vous pouvez choisir parmi les trois dates disponibles, peu importe votre lieu de résidence :

- le mardi 12 mars à 19 h au bureau de la MRC de La Nouvelle-Beauce, situé au 700, rue Notre-Dame Nord, bureau B, à Sainte-Marie ;
- le mardi 19 mars à 19 h au Centre communautaire de Saints-Anges, situé au 317, rue des Érables ;
- le mardi 26 mars à 19 h au Centre municipal de Saint-Isidore, situé au 128, route Coulombe.



Vous pouvez vous inscrire auprès de M. Denis Boutin par téléphone au 418 387-3444, poste 4101, ou par courriel à [denisboutin@nouvellebeauce.com](mailto:denisboutin@nouvellebeauce.com).

Pas encore convaincu ? Sachez qu'il y a mille et une raisons de fabriquer son compost à la maison, comme amender son jardin, ses fleurs et son gazon, améliorer la qualité d'un sol, réduire le volume des poubelles tout en réduisant considérablement les odeurs de celles-ci, etc. Alors, serez-vous des nôtres ?

*Denis Boutin, technicien en environnement MRC de La Nouvelle-Beauce*



La Commission des loisirs de Sainte-Hénédine est à la recherche de personnes dynamiques pour former son équipe d'animation du Camp de jour pour l'été 2019.

Un de ces emplois vous intéresse? Veuillez faire parvenir votre C.V. au bureau municipal **avant le 22 mars 16 h**, par courriel à [loisirs-sthe@hotmail.com](mailto:loisirs-sthe@hotmail.com) ou par la poste au 111, rue Principale, Sainte-Hénédine, QC G0S 2R0.

Pour plus d'information, veuillez communiquer avec nous au 418 935-7125.

## offre d'emploi Aide-Animateur - Camp de jour

### L'aide-animateur devra :

- Être dynamique, débrouillard, créatif et responsable ;
- Assurer la sécurité des enfants en tout temps ;
- Adier l'animateur dans l'organisation des activités ;
- Être âgé de 13 ans ou plus ;
- Être disponible en semaine du 25 juin au 16 août 2019 ;
- Aimer les enfants.

## offre d'emploi Animateur - Camp de jour

### L'animateur devra :

- Planifier, organiser et animer des activités pour les jeunes de 5 à 12 ans ;
- Être dynamique, débrouillard, créatif et responsable ;
- Assurer la sécurité des enfants en tout temps ;
- Être âgé de 16 ans ou plus ;
- Être disponible en semaine du 25 juin au 16 août 2019 ;
- Aimer les enfants.

## offre d'emploi Accompagnateur - Camp de jour

### L'accompagnateur devra :

- Accompagner, encadrer et aider l'enfant avec qui il sera jumelé ;
- Être dynamique, débrouillard, créatif et responsable ;
- Assurer la sécurité de l'enfant avec qui il est jumelé et des autres enfants en tout temps ;
- Être âgé de 16 ans ou plus ;
- Être disponible en semaine du 25 juin au 16 août 2019 ;
- Aimer les enfants.

## HORAIRE D'OUVERTURE DE LA PATINOIRE

Activité	Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Judi	Vendredi	Samedi
<b>Patinage libre</b>	<b>15h à 17h</b>	<b>18h à 19h30</b>	<b>18h à 19h30</b>	<b>18h à 19h30</b>	<b>18h à 19h30</b>	<b>18h à 19h30</b> Place aux ados (entre 10 et 17 ans)	<b>13h à 15h</b> <b>18h à 19h30</b>
<b>Hockey libre</b> *Équipement obligatoire !	<b>13h à 15h</b>	<b>19h30 à 21h</b>	<b>19h30 à 21h</b>	<b>19h30 à 21h</b>	<b>19h30 à 21h</b>	<b>19h30 à 21h</b> Place aux ados (entre 10 et 17 ans)	<b>15h à 17h</b> <b>19h30 à 21h</b>

### **Patinage Libre**

Réservé pour le patinage libre seulement. Aucun bâton ni rondelles ne sera tolérés sur cette surface.

### **Hockey Libre**

Réservé pour le hockey libre, équipement obligatoire. (Casque avec visière ou grille complète, protège-cou et gants.)



# Des nouvelles de votre bibliothèque

Bibliothèque la Détente  
111-D, rue Principale  
Sainte-Hénédine (Québec)  
G0S 2R0

Heures d'ouverture:  
Mercredi 15h-16h et 19h-21h  
Jeudi 19h-21h

## Rotation de volumes

La nouvelle rotation de volumes a eu lieu le 25 février dernier; surveillez les pastilles rouges pour faire de nouvelles trouvailles !



## Wi-Fi gratuit

Le service d'accès à internet sans fil (Wi-Fi) est offert gratuitement à la bibliothèque. L'accès gratuit à un poste d'ordinateur est aussi offert aux abonnés.

## Quelques nouveautés



- Les légendaires Parodia : Tome 4
- Les légendaires World Without : Tomes 20 et 21

## L'heure du conte

L'HEURE DU CONTE SERA DE RETOUR LE 16 MARS PROCHAIN AVEC 2 HISTOIRES SOUS FORME DE KAMASHIBAI (TECHNIQUE DE CONTAGE D'ORIGINE JAPONAISE BASÉE SUR DES IMAGES QUI DÉFILENT DANS UN BUTAI (THÉÂTRE EN BOIS), À TROIS PORTES. NOUS LIRON S « HEU » ET « L'ESCARGOT QUI VOULAIT DÉCROCHER LA LUNE » RENDEZ-VOUS À 10H LE 16 MARS À LA BIBLIOTHÈQUE LA DÉTENTE

CONSULTEZ LE PORTAIL DE LA BIBLIOTHÈQUE [mabibliotheque.ca/sainte-henedine](http://mabibliotheque.ca/sainte-henedine)  
Suivez-nous sur FACEBOOK et partagez l'information avec vos contacts !